

**COLLEGE ANATOLE FRANCE**  
**28 CHEMIN DES BARIES**  
**33410 CADILLAC**

## **MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES**

**Pièce commune à tous les lots**

**Objet du marché : VOYAGE AU SKI**

La procédure de consultation utilisée est la suivante : Marché passé une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics).

Ce document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales et Techniques Particulières valant Règlement de Consultation.

**COLLEGE ANATOLE FRANCE**  
**28 CHEMIN DES BARIES**  
**33410 CADILLAC**

<b>Article 1- CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES</b>
--

**1.1 - Objet du marché**

La consultation porte sur l'organisation d'un voyage scolaire à :

La Station PIAU ENGALY (65170 ARAGNOUET), pour 100 élèves et 10 accompagnateurs

**1.2 - Décomposition en lots**

- Lot 1 : Transport en bus
- Lot 2 : Hébergement et restauration
- Lot 3 : Location de matériel de ski
- Lot 4 : Forfaits de ski
- Lot 5 : Cours de ski avec l'ESF
- Lot 6 : Dîner du dernier jour

**1.3 Pièces constitutives du marché**

- Le présent cahier des clauses administratives générales
- L'acte d'engagement
- Le détail du programme et le devis chiffré joint en annexe

**1.4 Contenu et forme des prix**

Les prix seront forfaitaires et établis en euros. Le candidat devra préciser les montants des acomptes demandés. Le prix indiqué est un prix global TTC ferme et définitif comprenant au minimum l'ensemble des prestations demandées.

Les conditions et le montant de la garantie annulation individuelle et/ou collective doivent être clairement explicités dans les devis.

**COLLEGE ANATOLE FRANCE**  
**28 CHEMIN DES BARIES**  
**33410 CADILLAC****Article 2- Contenu des lots****2.1 - Lot 1 : TRANSPORT**

Le transport se fera en autocar (tout compris avec frais d'essence, de péage, parkings éventuels, réparations éventuelles, repas du chauffeur...), pouvant accueillir au minimum 53 passagers et leurs bagages pour la semaine. Le véhicule devra répondre aux normes de sécurité imposées par la réglementation française.

Le service du ou des conducteur(s) assurera le transport dans les délais et dans des conditions optimales de sécurité (temps de pause notamment).

L'autocar n'a pas besoin d'être mobilisé pour la semaine entière.

Le départ est prévu le lundi 11 mars à 9h au collège Anatole France à CADILLAC, pour une arrivée à PIAU ENGALY dans l'après-midi (pause du midi comprise).

Le retour est prévu le vendredi 15 mars, départ à 16h de PIAU ENGALY pour rentrer au Collège Anatole France, avec une pause repas.

**2.2 - Lot 2 : HEBERGEMENT ET RESTAURATION**

L'hébergement des élèves et des accompagnateurs en pension complète (nuitée + 3 repas par jour) doit se faire dans le même centre d'hébergement pour tous les membres du séjour. Il doit se situer au pied des pistes, au plus près des remontées mécaniques de la station PIAU ENGALY.

Il doit comporter des douches et toilettes dans toutes les chambres. Les chambres ne doivent pas pouvoir communiquer entre elles. Il doit y avoir au maximum 6 couchages par chambre.

Les accompagnateurs devront être logés au même étage que les élèves, dans les mêmes conditions.

Le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner devront être pris au centre. Les repas devront être équilibrés et en quantité suffisante. Le centre sera prévenu à l'avance si les repas doivent être adaptés pour divers motifs (allergie, religion...).

Le centre mettra à disposition du groupe une salle de réunion permettant de réunir l'ensemble des participants. L'accès à une piscine situé dans le centre devra être possible en fin d'après-midi.

**2.3 Lot 3 : LOCATION DE MATERIEL DE SKI**

Location du matériel complet et adapté pour chaque participant : ski, bâtons, casque et paire de chaussures, à partir du lundi 11 mars après-midi jusqu'au vendredi 15 mars après-midi.

**2.4 Lot 4 : FORFAITS DE SKI**

Achat de forfaits de ski pour 4 journées complètes, dont le nombre sera réévalué au quotidien en fonction du nombre réel de skieurs (pour tenir compte d'éventuels blessés).

**COLLEGE ANATOLE FRANCE**  
**28 CHEMIN DES BARIES**  
**33410 CADILLAC**

**2.5 Lot 5 : COURS DE SKI AVEC L'ESF**

Prestation de 4 moniteurs par demi-journée à partir du mardi 12 mars.

8 groupes de 12 élèves seront constitués par niveau de ski. Les groupes alterneront le matin et l'après-midi, le but étant que chaque groupe soit pris en charge une fois par jour.

**2.6 Lot 6 : DINER DU RETOUR**

Repas du soir pour 100 élèves et 10 accompagnateurs pour le vendredi 15 mars au soir : plat et dessert.

<b>Article 3- Règlement de consultation</b>
---

**Présentation des offres**

L'offre devra parvenir avant le **05 novembre 2018 à 17h**.

Tout retard entrainera l'élimination du candidat.

Les dossiers de réponse doivent parvenir, sous pli cacheté, à l'adresse suivante :

**M. le Principal**  
**COLLEGE ANATOLE France**  
**28 CHEMIN DES BARIES**  
**33410 CADILLAC**

L'enveloppe contiendra :

- L'acte d'engagement daté et signé (annexe 1)
- L'IBAN
- Le devis détaillé

**COLLEGE ANATOLE FRANCE**  
**28 CHEMIN DES BARIES**  
**33410 CADILLAC**

<b>ANNEXE 1 : ACTE D'ENGAGEMENT DU CANDIDAT</b>
---

Je soussigné (nom, prénom) :

Agissant au nom et pour le compte de (intitulé complet de la société) :

Ayant son siège social à :

N° de téléphone :

E-mail :

Immatriculation :

- N° SIREN :
- Code APE :
- N° inscription au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du présent document, je déclare l'accepter sans modifications ni réserves, je m'engage à fournir les matériels et/ou services demandés, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus et à effectuer les réservations nécessaires.

**Prix par personne de la prestation :**

**Prix et conditions de la garantie individuelle et/ou collective :**

**Prix total :**

Joindre un RIB et un devis détaillé

A

Le,

Le candidat, nom :

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé » et cachet de la société